



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école des Étoiles-Filantes du Centre de services scolaire des Mille-Îles, tenue le mercredi 15 octobre 2025 à 18h30 à la salle du personnel.

PRÉSENCES

Parents : Caroline Beaudoin, Benjamin Daigle, David Mercier et Virginie Vachon.

Personnel : Annie Boismenu, Caroline Renaud, Amélie Desjardins, Nancy Rhéaume et Karine Beaulieu.

Étaient absents(es) :

Public : Aucun public présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, ouvre l'assemblée. Il est 18h34.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, fait la lecture de l'ordre du jour.

Ajout du point suivant :

Point 17 Consultation sur la politique OS-01 2026-2027 et Cadre d'organisation scolaire 2026-2029

Il est proposé par madame Amélie Desjardins D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-05

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2025.

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par madame Caroline Beaudoin D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2025, tel que rédigé.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-06

5. COMPOSITION DU CE

M. Benjamin Daigle occupera officiellement le poste de remplacement d'un an de madame Émilie Gagnon qui a démissionnée de son poste.



6. REVOIR RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2025-2026

Au point 2.1 Séance ordinaire

Il a été ajouté en virtuel.

Les séances peuvent se tenir en présence ou **en virtuel**.

Au point 2.2 Séance extraordinaire

Il a été ajouté par courriel.

La séance peut se tenir en présence, en virtuel ou être une consultation **par courriel**.

Approbation : si personne ne demande de changement, on considère que c'est approuvé à l'unanimité.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

- Mercredi 26 novembre 2025
- Mercredi 4 février 2026
- Mercredi 18 mars 2026
- Jeudi 16 avril 2026
- Mercredi 10 juin 2026

8. RAPPEL FORMATION (CAPSULES)

Un rappel aux membres concernés d'aviser la direction lorsque c'est fait.

9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Le solde de l'année passée (environ 100 \$) a été transféré dans les fonds spéciaux. Le budget de fonctionnement est de 775 \$. Un montant pourra être utilisé pour offrir un cadeau aux membres du personnel au nom du conseil d'établissement comme l'année dernière.

Il est proposé par madame Caroline Beaudoin D'ADOPTER le budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-07

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT AUTOMNE

Suggestions :

1. Maison Lavande (Informations additionnelles à venir par courriel)
2. Chandelles Funky (Trop tard pour Noël)
3. Chocolat
4. Kit ustensiles (Il faut faire une commande d'au moins 252 unités)
5. Orthographe-o-thon (Au printemps)
6. S'informer pour le prix pour la vente de chandail (coton ouaté) avec logo de l'école.



11. PROJET ÉDUCATIF/PLAN D'ACTION

Le document du projet éducatif est disponible sur le site web de l'école. Dans le plan d'action, ajouter de mettre les éléments clés dans l'envoi par courriel du communiqué aux parents.

12. PLAN DE LUTTE VIOLENCE ET INTIMIDATION

Nous avons eu 92 événements l'année passée. Nouveauté : le document est présenté sous un nouveau format. Le document (32 pages) ainsi que le document résumé aux parents (5 pages) sont disponibles sur le site web de l'école. On peut également dénoncer une situation en remplissant le formulaire sur le site web de l'école. Nous allons également refaire le sondage aux parents. On travaille aussi avec le programme « Hors piste » avec les élèves. Les parents reçoivent un courriel à cet effet pour les informer des ateliers travaillés en classe.

Il est proposé par madame Caroline Renaud D'ADOPTER le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-08

13. CODE DE VIE

Voici des changements importants dans le cadre de la mise à jour du code de vie de l'école :

1. Les objets provenant de la maison doivent rester à la maison, sauf en cas de permission spéciale accordée par l'enseignant.
2. Les élèves ne doivent pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs, etc. à l'école.
3. Le vouvoiement entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2026.

Il est proposé par madame Virginie Vachon D'ADOPTER le code de vie.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-09

14. CONTRIBUTION FINANCIÈRE ENCADREMENT/SORTIES ÉDUCATIVES

Les membres décident d'augmenter le montant maximal à 60 \$/année scolaire pour des frais chargés aux parents pour des sorties éducatives. Les membres précisent qu'un montant maximal de 30 \$ par sortie éducative pourra être chargé aux parents. Pour un montant de plus de 30 \$, il faudra sonder les parents pour aller de l'avant. Précision : toutes activités sur une base volontaire est à part du 60 \$ (coût global qui pourra être chargé aux parents).

Il est proposé par madame Caroline Beaudoin D'ADOPTER l'encadrement des contributions financières et sorties éducatives qui peuvent être assumées par les parents.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-10



15. APPROUVER LES SORTIES ET LES COÛTS FACTURÉS AUX PARENTS

La direction de l'école, madame Karine Beaulieu, présente les activités éducatives à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux de l'école pour l'année scolaire en cours et les coûts pour celles-ci.

Une sortie au parc d'Oka pour les élèves de 4^e année et le groupe d'adaptation scolaire 983 le 14 octobre 2025. Aucun coût relié à cette sortie. Le transport se fera par covoiturage.

Une sortie au parc du Domaine Vert pour les élèves de 5^e année le 5 juin 2026. Le coût total est de 26,04 \$ par élève et ce montant sera payé dans la mesure 15231 (École accessible et inspirante), donc aucun coût sera facturé aux parents. Le transport se fera en autobus.

Une activité à l'école afin de recevoir la visite de Daniel Brouillette, auteur de livres jeunesse, pour les élèves de 5^e année le 6 février 2026. Le coût par élève est de 16,49 \$. Une demande pour gratuité (Volet culture scientifique) est en traitement.

Une sortie au centre aquatique de Mirabel pour les groupes d'adaptation scolaire 981, 982, 983 et 984 le 24 novembre 2025. Le coût facturé aux parents est de 2,35 \$ par élève. Le transport se fera par covoiturage.

Il est proposé par madame Virginie Vachon d'APPROUVER les activités/sorties et les coûts facturés aux parents.

Adopté
Résolution n° CE-25-26-11

16. FONDS SPÉCIAUX

Présentation des fonds spéciaux à jour.

Explication de la source du reliquat :

À la suite d'un règlement en lien avec l'action collective concernant les frais facturés aux parents, certaines sommes d'argent n'ont pas été réclamées. Un montant a donc été versé au CSSMI et redistribué aux écoles. Notre école a un montant de 2 795 \$ et peut être utilisé pour aider des parents.

17. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE OS-01 2026-2027 ET CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2026-2029

Consultation sur la politique OS-01 2026-2027

Visionnement de la vidéo d'Isabelle Guay, directrice SOST.

Les membres répondent à la consultation en ligne sur la Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements (OS-01).

Cadre d'organisation scolaire 2026-2029

Aucun changement. Le plan triennal reste tel quel.



18. INFORMATION DES MEMBRES

- a. Président
- b. Représentant au comité de parents

Il y a eu des élections lors de la rencontre.

- c. Direction
- d. Enseignants
- e. Service de garde
- f. Secrétariat

19. CORRESPONDANCE

20. VARIA

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, monsieur David Mercier, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par madame Virginie Vachon DE LEVER la séance à 20h38.

David Mercier président

Nancy Rhéaume secrétaire

Karine Beaulieu direction de l'école